

Circuit du bois de Groez par Libotte

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Promenade vallonnée, à travers les bois et les bocages de l'Avesnois, qui traverse des villages typiques avec leurs coquettes maisons de pierres bleues et de briques, leur kiosque et leurs petites chapelles. De bonnes chaussures sont nécessaires.
Une variante courte (6km) est adaptée aux familles.

 Durée	3h 55	 Difficulté	Moyenne
 Distance	12,67 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	116 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	111 m	 Commune	Solre-le-Château (59740)
 Point haut	211 m	 Région	Avesnois
 Point bas	158 m		



Description

Parking : Grand Place, à proximité de l'Hôtel de Ville de [Solre-le-Château](#).

(D/A) Dos à la Rue des Liesses, empruntez en face la pittoresque Ruelle aux Souris (entre la pharmacie et l'Office Notarial) ; un panneau en bois indique le nom du circuit. Au croisement en T, tournez à gauche. Au bout, tournez à droite et longer le Riamé.

(1) Au bout du sentier, suivez à gauche la D963 vers [Jeumont](#). Au rond-point, prenez la 3^{ème} à gauche, le chemin de Groez, et longer un terrain de sport à main gauche.

(2) Au Carrefour de la Roquette (point de vue remarquable sur 5 clochers typiques, de gauche à droite : Epinoy, Clairfayts, Solre-le-Château, [Sars-Poteries](#), Lez-Fontaine), obliquez à droite sur le chemin de Groez. À la fourche qui suit, continuez tout droit. Franchissez le ruisseau de l'Ecrevisse.

(3) Juste après le pont, bifurquez à gauche et pénétrez dans le bois de Groez (propriété privée, ne vous écarter pas du chemin balisé). À la fourche, aller à droite. Au croisement qui suit, continuez tout droit.

(4) À la sortie du bois, continuez tout droit à travers le bocage. Ignorez un chemin sur la gauche (cote 195) et continuez au Nord-Ouest. Passez devant un oratoire et atteignez le lieu-dit Le Warou par la Rue du Calvaire.

(5) Au lieu-dit Le Warou, obliquez à droite puis aussitôt à gauche vers Solrines. Ignorez un départ sur la droite vers l'église, traversez le village et continuez à gauche sur la D80 **avec prudence**. Remarquez sur votre gauche en contrebas l'ancien Moulin de la Foulerie. Franchissez le pont sur la Solre et atteignez un croisement en Y.

(6) Quittez la route et prenez à gauche le Chemin de Vendray. Après un passage boisé, sinuer entre champs et pâtures, avec une orientation Sud-Sud-Ouest. À son extrémité, rejoignez la D27 au lieu-dit Libotte.

(7) Traversez la D27 et prenez en face la petite route en direction de Dimont. Allez tout droit jusqu'au hameau d'Offies. Au croisement en T, partez à gauche vers Lez-Fontaine et atteignez la Chapelle d'Offies.

(8) Continuez sur la route. Au carrefour du lieu-dit La Rue Haute (calvaire), tournez à droite pour trouver immédiatement la Voie Verte de l'Avesnois.

(9) Suivez la Voie Verte à gauche sur environ 300m.

(10) Juste avant la station d'épuration, empruntez à droite la Rue du Général de Gaulle et montez à l'église de Lez-Fontaine (XVI^e). Traversez le village en laissant à droite la Rue Léon Peron puis la Rue Jeannette. Au croisement suivant, tournez à gauche vers la place. Dépassez le kiosque.

(11) Empruntez à gauche la Rue de la Croix. Au bout, effectuez un crochet gauche-droite pour prendre le Chemin Vert. Allez tout droit (Est). Au bout,

Points de passages

-  **D/A Grand Place**
N 50.174338° / E 4.090683° - alt. 186 m - km 0
-  **1 Route D963**
N 50.177876° / E 4.090882° - alt. 182 m - km 0.63
-  **2 Carrefour de la Roquette**
N 50.181849° / E 4.08635° - alt. 202 m - km 1.23
-  **3 Bois de Groez - Entrée**
N 50.187859° / E 4.086038° - alt. 175 m - km 2
-  **4 Bois de Groez - Sortie**
N 50.193694° / E 4.082449° - alt. 207 m - km 2.73
-  **5 Le Warou. Vers le pont de la - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre**
N 50.204012° / E 4.07434° - alt. 167 m - km 4.18
-  **6 Chemin de Vendray**
N 50.203923° / E 4.065073° - alt. 170 m - km 5.3
-  **7 Libotte**
N 50.186485° / E 4.053717° - alt. 207 m - km 7.53
-  **8 Chapelle d'Offies**
N 50.182014° / E 4.051576° - alt. 196 m - km 8.31
-  **9 Voie Verte de l'Avesnois**
N 50.179261° / E 4.059934° - alt. 180 m - km 9.03
-  **10 Lez-Fontaine**
N 50.179361° / E 4.064408° - alt. 176 m - km 9.35
-  **11 Rue de la Croix**
N 50.174459° / E 4.061091° - alt. 192 m - km 10.14

prolongez sur la D27 pendant environ 150m.

(12) Récupérez la Voie Verte de l'Avesnois et empruntez-la à droite. A l'intersection avec la D963, suivez **avec prudence** cette route à gauche (Avenue du Général de Gaulle) jusqu'à la Chapelle Notre Dame de [Walcourt](#). Suivez alors la Grand Rue pour retrouver le point de départ (D/A).

● **12 Chapelle Notre Dame de Walcourt**

N 50.174427° / E 4.080351° - alt. 199 m - km 11.54

● **D/A Grand Place**

N 50.174345° / E 4.090667° - alt. 186 m - km 12.67

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Suivez le balisage Jaune.

Prudence dans la traversée des routes D27 et D962.

Consultez auparavant les calendriers de chasse.

<https://www.onf.fr/onf/+943::les-calend...>

Variante courte de la randonnée "Circuit du bois de Groez par le Moulin de Reumont".

Variante courte (6km) :

Suivez au début le descriptif du circuit principal

Au point (2) Prenez le chemin à gauche et empruntez à droite le chemin Les Garennes, offrant un

panorama sur la vallée de la Solre, en contrebas. Ce chemin devient sentier puis au bout rejoint le chemin Dessous le veau.

Traversez la Solre et poursuivez sur Les Garennes puis coupez la RD 27 et allez en face, à la fourche, dirigez vous vers la droite Rue du Gal de Gaulle, vous avez rejoint la Voie Verte de l'Avesnois.

Reprenez le descriptif du circuit principal à partir du point (10)

A proximité

Café rando Nord® Le Longchamp à Solre-le-Château

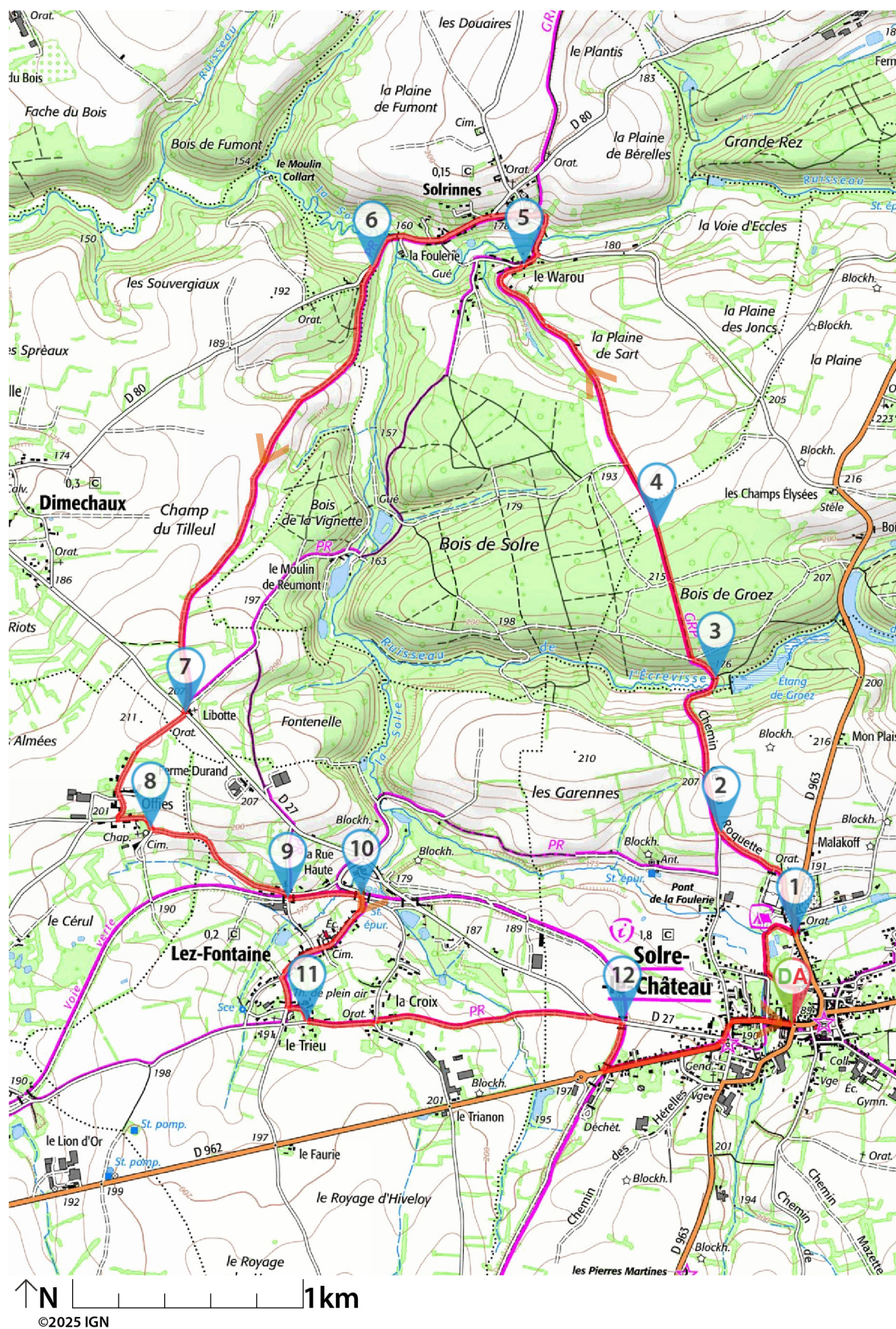
<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-bois-de-groez-par-libotte/>

En savoir plus :

Email : annie.troten.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

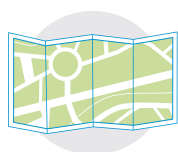
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



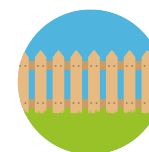
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



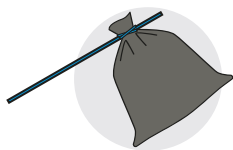
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.